Fiche de données de sécurité

ThermBlock — Peinture en émulsion à base d'eau

Provenance et portée de ce document. Traduction et mise en forme de la fiche de sécurité du fabricant du 19/09/2017. Ce document ne constitue pas une fiche de données de sécurité conforme au règlement (UE) 2020/878 : pour une mise sur le marché européen, une FDS conforme doit être établie et validée par une personne compétente sous la responsabilité de l'importateur. Fiche source : THERMBLOCK JAPAN CO., LTD., référence 3190000-4, du 19 septembre 2017.

ATTENTION

Provoque une irritation oculaire grave avant séchage (catégorie 2A). Porter des lunettes de protection. En cas de contact, rincer abondamment à l'eau et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

1. Identification du produit et du fournisseur

Nom du produit	**THERMBLOCK**
Type	**Peinture en émulsion à base d'eau**
Usage prévu	**Peinture intérieure et extérieure**
Code produit	**3190000**
Code SH	**3210.00**
Numéro ONU	**Sans objet**
Fabricant	**THERMBLOCK JAPAN CO., LTD.**
Adresse	**202 Hoei Bldg., 6-2-5 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052, Japon**
Téléphone	**+81 3 5544 8799**
Courriel	**thermblockjapan@gmail.com**
Distributeur	**Cis&Co Group SARL, représentation exclusive Afrique et Europe**

2. Identification des dangers

Mention d'avertissement : ATTENTION. Pictogramme SGH07 (point d'exclamation), applicable au produit AVANT SÉCHAGE.

Une seule classe de danger est retenue par le fabricant :

Lésions oculaires graves / irritation oculaire	**Catégorie 2A — irritation oculaire grave avant séchage**
Toxicité aiguë (orale, cutanée)	**Hors classification**
Toxicité aiguë (inhalation, fumées, poussières)	**Hors du champ de la classification**
Irritation ou corrosion cutanée	**Hors classification**
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	**Hors classification**
Mutagénicité sur cellules germinales	**Hors classification**
Cancérogénicité	**Hors classification**
Toxicité pour la reproduction	**Hors classification**
Toxicité spécifique pour organe cible	**Non classifiable (exposition unique et répétée)**
Danger par aspiration	**Hors classification**
Danger pour le milieu aquatique	**Hors classification (aigu et chronique)**

3. Composition et informations sur les composants

Le produit n'est pas soumis à déclaration au titre de la réglementation PRTR japonaise.

Résine acrylique — CAS 55965-84-9	**45,00 %**
Billes acryliques — CAS 38742-70-0, 78-78-4	**5,00 %**
Dioxyde de titane — CAS 13463-67-7 (SGH, ACGIH, NTP)	**16,00 %**
Carbonate de calcium — CAS 1317-65-3	**10,00 %**
Ammoniac — CAS 7664-41-7 (PRTR)	**0,20 %**
Additifs — CAS 25265-77-4, 9038-95-3	**8,35 %**
Eau — CAS 7732-18-5	**15,45 %**

4. Premiers secours

Contact oculaire	**Rincer abondamment à l'eau claire, puis consulter immédiatement un ophtalmologiste.**
Contact cutané	**Retirer les vêtements et chaussures souillés, essuyer, puis laver soigneusement à l'eau tiède et au savon.**
Inhalation	**En cas de nausée liée à l'inhalation de vapeurs ou de gaz, transporter immédiatement au grand air, mettre au repos et au chaud. Consulter rapidement un médecin.**
Ingestion	**Rincer abondamment la bouche à l'eau et consulter immédiatement un médecin.**

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit liquide est ininflammable. Après évaporation de l'eau, le résidu sec est combustible. Le film étant très mince, le comportement au feu dépend principalement du support.

En cas d'incendie, supprimer la source et éteindre avec un agent extincteur.

Agents extincteurs appropriés	**Eau, dioxyde de carbone, mousse, poudre, sable sec**

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

- Porter les équipements de protection appropriés : gants, masque, tablier, lunettes.
- Recueillir le produit répandu dans un récipient étanche et le placer en lieu sûr.
- Traiter les déchets conformément à la réglementation applicable.
- Ramasser à la pelle ou au chiffon ; pour un écoulement important, endiguer par un remblai de terre.
- Attention au nettoyage à l'eau : il peut polluer les cours d'eau.

7. Manipulation et stockage

Manipulation :

- Manipuler dans un local bien ventilé.
- Refermer hermétiquement le récipient après chaque usage.
- Porter lunettes et gants pour éviter tout contact avec les yeux et la peau.
- En cas de brouillard de pulvérisation ou de vapeurs, installer une ventilation locale ou porter un masque à filtre.
- Ne pas manger, boire ni fumer pendant la manipulation.

Stockage — température	**Entre 0 °C et 40 °C**
Stockage — conditions	**À l'intérieur, à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil, récipients bien fermés, local ventilé, à distance de toute source de chaleur ou de feu**
Incompatibilités	**Ne pas stocker avec des agents oxydants**

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Dispositions techniques :

- Confiner la source d'émission de vapeurs ou installer une extraction locale.
- En cas d'extraction locale, assurer un apport d'air neuf suffisant.
- Prévoir une douche et un lave-mains à proximité du poste, et en signaler clairement l'emplacement.
- Mettre en place une ventilation évitant toute stagnation de vapeurs.

Protection des yeux	**Lunettes de protection**
Protection respiratoire	**En espace confiné, masque de protection adapté (respirateur à adduction d'air ou à oxygène)**
Autres protections	**Chaussures conductrices en cas d'application électrostatique**

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	**Liquide**
Couleur	**Blanc**
Odeur	**Pratiquement inodore**
pH	**7,5**
Point d'ébullition	**100 °C**
Point de congélation	**–4 °C**
Point d'éclair	**Sans objet**
Densité relative	**0,775**
Pression de vapeur	**2 200 Pa**
Viscosité cinématique	**30 000 mm²/s**
Solubilité dans l'eau	**Facile**
Point de fusion, point d'inflammation, limites d'explosivité	**Non déterminés par le fabricant**

10. Stabilité et réactivité

- Aucune réaction dangereuse connue aux températures et pressions normales, ni sous lumière naturelle.
- Aucune substance dangereuse connue par contact.
- Une combustion après séchage peut dégager des gaz nocifs.

11. Informations toxicologiques

> *La fiche du fabricant ne fournit pas de données toxicologiques chiffrées (DL50, CL50). Elle se limite à la classification SGH reprise en rubrique 2, dont la seule classe retenue est l'irritation oculaire grave de catégorie 2A avant séchage.*

12. Informations écologiques

Le fabricant ne fournit pas de données d'écotoxicité chiffrées. Il classe le produit hors classification pour le danger aquatique aigu et chronique, et formule les précautions suivantes :

- Manipuler et éliminer les épandages avec précaution, en raison de leur impact possible sur l'environnement.
- Éviter que le produit ou l'eau de nettoyage ne s'écoule dans le sol, les rivières ou les réseaux d'assainissement.
- Ne pas rejeter directement au réseau les eaux de nettoyage des récipients et du matériel.

13. Considérations relatives à l'élimination

- Confier les déchets — peinture, récipients, cendres d'incinération — à un prestataire agréé pour les déchets industriels.
- Ne pas rejeter au sol ni au réseau les eaux de lavage des récipients et du matériel sans traitement préalable.
- Traiter les déchets issus du traitement des eaux ou de l'incinération conformément à la réglementation sur la gestion des déchets.
- En cas d'incinération de peinture résiduelle, procéder par petites quantités en incinérateur ouvert, après absorption sur terre de diatomées.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	**Sans objet**
Toutes voies	**Respecter les dispositions des rubriques manipulation et stockage. Vérifier l'absence de fuite, arrimer les récipients contre le roulement, la chute et l'endommagement, et prévenir l'effondrement du chargement.**
Transport terrestre	**Se conformer aux dispositions applicables aux matières concernées (au Japon : Fire Service Act, Industrial Safety & Health Act, réglementation des substances toxiques)**
Transport maritime	**Se conformer au Ship Safety Act**
Transport aérien	**Se conformer au Civil Aeronautics Act**

15. Informations réglementaires

Réglementations japonaises citées par le fabricant :

- Industrial Safety & Health Act
- Fire Services Act — matière non dangereuse
- Waste Management & Public Cleansing Act — déchets industriels à contrôle spécial
- Pollutant Release & Transfer Register (PRTR) Law
- Water Pollution Control Act
- Sewerage Service Act

16. Autres informations

Fiche du fabricant : THERMBLOCK JAPAN CO., LTD., référence 3190000-4, datée du 19 septembre 2017.

Le fabricant est certifié ISO 9001:2015 et JIS Q 9001:2015 sous le numéro QA165252, et le produit est enregistré NETIS sous la référence KT-160047-A.

Le présent document est une traduction française réordonnée selon les 16 rubriques du format SGH. Il ne constitue pas une fiche de données de sécurité conforme au règlement (UE) 2020/878 : pour une mise sur le marché européen, une FDS conforme doit être établie et validée par une personne compétente sous la responsabilité de l'importateur.

ThermBase et ThermTop font l'objet de fiches de sécurité distinctes chez le fabricant.